



REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 13/01/2025

Référence
2025_09

L'an 2025 et le 13 janvier à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de SOUCHET David, MAIRE.

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
9	9	9

PRÉSENTS : M. SOUCHET David, MAIRE, **Mmes** : CHARRUE Bernadette JARRET Jeanine et MICHAUD Jacqueline, adjointe, **MM** : CHENU Jean-Yves, COPIN François, adjoint, DEVOUCOUX Paul-Edouard, HANQUIEZ Hubert, OUZE Bernard.

ABSENT :

POUVOIR : Néant.

A été nommé(e) secrétaire de séance : Mme Michaud Jacqueline

Date de la convocation
07/01/2025

Date d'affichage
07/01/2025

Acte rendu exécutoire
après dépôt en
PREFECTURE
Le :
Et
Publication ou notification
du :

2025_01 – APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 26 OCTOBRE 2024
Après corrections effectuées. Approuvée à l'unanimité

2025_02 - APPROBATION DES MODIFICATIONS DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE
COMMUNES DU PAYS DE NERONDES - Approuvée à l'unanimité

2025_03 – Adoption du projet de rénovation thermique et création de logements communaux avec
mise en œuvre d'un réseau de chaleur sur géothermie et de son plan de financement prévisionnel
Approuvée à l'unanimité

2025_04 DEPENSES INVESTISSEMENT- Approuvée à l'unanimité

2025_05 – Adhésion à la convention de participation « Prévoyance » proposée par le groupement des
centres de gestion du Cher, d'Eure-et-Loir, de l'Indre et du Loir-et-Cher - Approuvée à l'unanimité

2025_06 FRAIS DE SCOLARITE ECOLE SAINTE MARIE NERONDES - Approuvée à l'unanimité

Envoyé en préfecture le 17/01/2025

Reçu en préfecture le 17/01/2025

Publié le 17/01/2025

ID : 018-211800560-20250114-2025_09-DE



2025_07 CREATION D'UN EMPLOI PERMANENT D'AGENT POSTAL-

Approuvée à l'unanimité

2025_08 CONVENTION POUR LA MISE EN PLACE ET L'EXPLOITATION D'UNE ANTENNE BAS
DEBIT LORAWAN- Approuvée à l'unanimité

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :
En mairie, le 14/01/2025
Le Maire
David SOUCHET

La secrétaire
Jacqueline MICHAUD